

34310

Téléphone : 04 67 89 41 46
Adresse mail : contact@mairie-cruzy.fr

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 28 AVRIL 2026 A 18 H 15

L'an deux mille vingt-six et le 28 avril à 18 h 15, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Rémy AFFRE, Maire.

PRESENTS : R. AFFRE - J-M. CARCELLER - V. DOUVILLE DE FRANSSU - M. AZEMA - M. DEMBELE - J-F. CHEVALIER - D. MORILLO - M. ANCESSY - N. VINUELAS - J. SAÏSSET - D. MALBRANQUE - C. ANDREU - C. VALETTE - L. COLLINET - E. TOUBEAU.

A 18 h 15, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte.

Monsieur le Maire propose comme secrétaire de séance Madame Nicole VINUELAS.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents, désigne Madame Nicole VINUELAS, secrétaire de séance.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de rajouter à l'ordre du jour le point suivant :

- Contrat de bail commercial pour le restaurant « LE TERMINUS ».

Sa demande est acceptée à l'unanimité.

- Contrat de bail commercial pour le restaurant « LE TERMINUS » :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la société « Au prochain arrêt » qui a actuellement en gérance le restaurant a trouvé preneur pour la vente du fonds de commerce. Le bail commercial conclu le 31 mai 2023 deviendra caduc de fait à la date de cession, date qui nous est encore inconnue à ce jour.

Il conviendra donc d'établir un nouveau bail avec le futur acquéreur, la société SAS ISOTOPE. La durée du bail restera inchangée (9 années entières et consécutives) ainsi que le loyer (1500 €/mois). Toutefois, les taxes foncières seront désormais appelées. Afin de déterminer et de garantir la surface louée, un géomètre a été mandaté pour procéder à la délimitation du terrain. Son intervention est prévue le 30 avril.

Monsieur le Maire demande donc l'autorisation de signer le nouveau bail commercial avec la SAS ISOTOPE dès que sa date d'effet sera connue.

Le Conseil Municipal valide sa demande à l'unanimité.

L'ordre du jour est alors abordé.

1/ Approbation du procès-verbal de la séance du 14 avril 2026.

2/ Désignation d'un représentant de la commune à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées de la communauté de communes Sud-Hérault (CLECT).

3/ Vote du budget primitif 2026 de la Commune.

4/ Vote du budget primitif 2026 du service Eau et Assainissement.

5/ Vote du budget primitif de la régie des Pompes Funèbres.

6/ Questions diverses.

1/ Approbation du procès-verbal de la séance du 14 avril 2026.

Monsieur le Maire donne lecture du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 14 avril.

Le Conseil Municipal l'approuve à l'unanimité.

2/ Désignation d'un représentant de la commune à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées de la communauté de communes Sud-Hérault (CLECT).

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la CLECT est une commission chargée d'évaluer le montant des charges transférées. Cette évaluation est un préalable nécessaire à la fixation du montant de l'attribution de compensation entre une commune et son EPCI.

Il précise qu'un représentant doit être désigné.

Madame Violaine Douville de Franssu se porte candidate. Elle est désignée à l'unanimité par le Conseil Municipal comme représentante de la commune à la CLECT de la communauté de communes SUD-HERAULT.

3/ Vote du budget primitif 2026 de la Commune.

Monsieur le Maire laisse la parole à Madame Violaine Douville de Franssu, Adjoint délégué aux finances, qui présente à l'assemblée le budget primitif 2026 de la Commune :

COMMUNE DE CRUZY 2026

DEPENSES	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
CHARGES A CARACTERE GENERAL	566 000,00	
CHARGES DE PERSONNEL	716 000,00	
INDEMNITES ELUS	72 000,00	
PART CHARGES INTERCOMMUNALES	45 000,00	
SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	19 005,00	
ANNULATION DE TITRES	13 000,00	
AIDES ET SECOURS DONT SERVICE CIVIQUE	6 800,00	
DEPRECIATION POUR CREANCES DOUTEUSES	2 000,00	
CREANCES EN NON VALEUR	3 606,00	
REVERSEMENT FISCALITE	7 005,00	
INTERETS DES EMPRUNTS	10 566,00	
AUTRES CHARGES FINANCIERES	1 234,00	
AMORTISSEMENTS	4 771,00	
VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	320 000,00	
CAPITAL DES EMPRUNTS		18 000,00
CAUTIONNEMENTS REMBOURSES		4 500,00
ACHAT LOGICIELS		15 000,00
TOTAL DES OPERATIONS		768 500,00
	1 786 987,00	806 000,00
RECETTES	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	599 968,00	
PRODUITS DES SERVICES	57 660,00	
IMPOTS LOCAUX	456 785,00	
TAXE PYLONES	59 713,00	
DSC + FPIC COMMUNAUTE	33 295,00	
ATTRIBUTION COMPENSATION CESH	11 081,00	
TAXE SUR ELECTRICITE	14 000,00	
TAXE ADDITIONNELLE AUX DROITS DE MUTATIONS	40 000,00	
DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT	100 920,00	
COMPENSATIONS EXONERATIONS D'IMPOTS	23 046,00	
DOTATION NAT PEREQUATION	41 464,00	
DOTATION SOL RURALE	93 480,00	
DOTATION ELU LOCAL	4 150,00	
DOTATION BIODIVERSITE	17 000,00	
REMB FCTVA	1 665,00	
PART REMB CANTINE 1€	14 000,00	
PART MONTOLIERS FCT ECOLE	1 250,00	
REVENUS DES IMMEUBLES	60 000,00	
REMB TF + TEOM + ASSURANCES (SINISTRES)	22 510,00	
REMB FRAIS PERSONNEL APC	16 368,00	
REMB ASSURANCE MALADIE	3 632,00	
REMB FRAIS PERSONNEL SERVICE EAU	70 000,00	
REMB FRAIS PERSONNEL SERVICE PF	5 000,00	
DSEC SUITE TEMPETE NILS	40 000,00	

EXCEDENT INVEST REPORTE		125 229,00
AMORTISSEMENTS		4 771,00
TAXES D'AMENAGEMENT		5 000,00
FONDS DE COMPENSATION DE LA TVA		23 000,00
CAUTIONNEMENTS RECUS		3 000,00
SUBVENTIONS		225 000,00
AFFECTATION EN RESERVES 1068		100 000,00
VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		320 000,00
	1 786 987,00	806 000,00

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le budget primitif 2026 de la Commune présenté par Madame l'Adjoint délégué aux finances.

4/ Vote du budget primitif 2026 du service Eau et Assainissement.

Monsieur le Maire laisse la parole à Madame Violaine Douville de Franssu, Adjoint délégué aux finances, qui présente à l'assemblée le budget primitif 2026 du Service Eau et Assainissement :

COMMUNE DE CRUZY SERVICE DES EAUX

BUDGET PRIMITIF 2026		
DEPENSES	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
ACHAT D'EAU	5 000,00	
TRANSPORT D'EAU	10 000,00	
ELECTRICITE	50 000,00	
FOURNITURES DIVERSES	22 000,00	
ANALYSES	4 000,00	
TELECOMMUNICATIONS	700,00	
FRAIS BANCAIRES	654,00	
ENTRETIEN RESEAUX + BIENS MOBILIERS	22 000,00	
LOCATION MAT SPECIFIQUE	5 000,00	
MAINTENANCE	30 000,00	
SOUS-TRAITANCE SUEZ	50 000,00	
SDAEP + CAPTAGE PRIORITAIRE	150 000,00	
FRAIS ACTES ET CONTENTIEUX	5 000,00	
CREANCES EN NON VALEUR	2 000,00	
ANNULATION DE TITRES	10 000,00	
DEPRECIATION POUR CREANCES DOUTEUSES	2 000,00	
REMB DE FRAIS	5 000,00	
ASSISTANCE TECHNIQUE CG + FSL	5 000,00	
REMB FRAIS PERSONNEL A LA COMMUNE	70 000,00	
REMB SALAIRE LOPEZ A PUISSEGUIER	8 000,00	
INTERETS DES EMPRUNTS	7 212,00	
AMORTISSEMENTS BIENS	95 952,00	
REDEVANCES AGENCE EAU	65 188,00	
REMB AMORTISSEMENT QUARANTE	20 000,00	
VIREMENT SECTION INVESTISSEMENT	30 000,00	

DEFICIT REPORTE 2025		9 447,00
AMORTISSEMENT SUBVENTIONS		43 275,00
CAPITAL DES EMPRUNTS		16 258,00
RACCORDEMENT STEU QUARANTE		120 000,00
FORAGE RECONNAISSANCE		50 000,00
MISE EN EXPLOITATION FORAGE		450 000,00
RESEAUX EAU		15 000,00
RESEAUX ASSAINISSEMENT		50 000,00
MAT SPEC EAU		30 000,00
MAT SPEC ASST		10 000,00
ETUDES		30 000,00
AMENAGEMENT TERRAINS		39 046,00
TOTAL	674 706,00	863 026,00
RECETTES	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
EXCEDENT REPORTE 2025	276 653,00	
VENTE DE L'EAU + TAXES	161 100,00	
REDEVANCES ASSAINISSEMENT+TAXES	100 400,00	
CONTRÔLE ASST COLLECTIF	2 500,00	
AMORTISSEMENT SUBVENTIONS	43 275,00	
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	90 700,00	
FCTVA	78,00	
SUBVENTION FORAGE		43 700,00
SUBVENTIONS RACCOR STEU QUARANTE		214 200,00
SUBV MISE EN EXPLOITATION		246 700,00
AMORTISSEMENT DE BIENS		95 952,00
FCTVA		173 027,00
AFFECTATION EN RESERVES 1068		59 447,00
VIREMENT DE LA SECTION FONCTIONNEMENT		30 000,00
TOTAL	674 706,00	863 026,00

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le budget primitif 2026 du Service Eau et Assainissement présenté par Madame l'Adjoint délégué aux finances.

5/ Vote du budget primitif de la régie des Pompes Funèbres.

Monsieur le Maire laisse la parole à Madame Violaine Douville de Franssu, Adjoint délégué aux finances, qui présente à l'assemblée le budget primitif 2026 de la régie des Pompes Funèbres :

COMMUNE DE CRUZY

SERVICE POMPES FUNEBRES

BUDGET PRIMITIF 2026		
<u>SECTION D'EXPLOITATION</u>	<u>DEPENSES</u>	<u>RECETTES</u>
CERCUEILS + TRANSPORT	10 750,00	
PETIT EQUIPEMENT	500,00	
FOURNITURES ADMINISTRATIVES	150,00	
VETEMENTS DE TRAVAIL	2 000,00	
CREUSEMENT FOSSES (SOUS-TRAITANCE)	200,00	
INSERTION ANNONCES	1 000,00	
SOINS CONSERVATION CORPS	2 500,00	
TRANSPORT DE CORPS	2 000,00	
ENTRETIEN CORBILLARD	1 000,00	
FRAIS DE CREMATION	7 000,00	
ASSURANCE PERSONNEL + VEHICULE	1 200,00	
REMB FRAIS PERSONNEL COMMUNE	5 000,00	
SALAIRES + CHARGES VACATAIRES	3 200,00	
VACATION PM	100,00	
CREANCES EN NON VALEUR	443,00	
AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	100,00	
AMORTISSEMENTS	1 445,00	
EXCEDENT 2025 REPORTE		14 211,00
OBSEQUES		24 377,00
TOTAL	38 588,00	38 588,00
<u>SECTION D'INVESTISSEMENT</u>	<u>DEPENSES</u>	<u>RECETTES</u>
INSTALLATIONS GENERALES	2 000,00	
MOBILIER	1 000,00	
AUTRE MATERIEL	4 959,00	
EXCEDENT 2025 REPORTE		6 514,00
AMORTISSEMENTS		1 445,00
TOTAL	7 959,00	7 959,00

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le budget primitif 2026 de la régie des Pompes Funèbres présenté par Madame l'Adjoint délégué aux finances.

6/ Questions diverses.

- **Désignation d'un « correspondant événements climatiques » ENEDIS :** Monsieur le Maire expose à l'assemblée que le correspondant événements climatiques est l'interlocuteur opérationnel d'Enedis pour la commune en cas d'événement climatique

impactant les réseaux électriques (tempêtes, inondations, incendies, etc.). Lors d'un événement, il est notamment chargé d'assurer le lien opérationnel entre la mairie et Enedis, via la cellule de crise de la Direction Territoriale, de signaler les situations sensibles ou à risque (personnes vulnérables, lieu de vie, sites prioritaires, accès difficiles...) pour traitement par les cellules de crise, de relayer auprès des habitants les consignes et recommandations diffusées par Enedis.

Monsieur le Maire propose Monsieur Mathieu Azéma en tant que correspondant ENEDIS. Sa proposition est acceptée à l'unanimité.

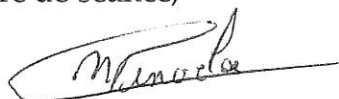
- **Elections sénatoriales du 27 septembre 2026** : Monsieur le Maire expose que les collèges électoraux pour l'élection des sénateurs sont convoqués le dimanche 27 septembre 2026 afin de procéder au renouvellement des mandats des sénateurs. A cet effet, dans les départements concernés comme le département de l'Hérault, les conseils municipaux sont convoqués le vendredi 5 juin 2026 afin de désigner leurs délégués et leurs suppléants.

En ce qui concerne notre commune, nous devons désigner 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants. Monsieur le Maire invite ses conseillers à faire acte de candidature. Certains conseillers se positionnent d'ores et déjà.

- **Pose de la signalétique** : Monsieur Jean-Michel Carceller expose que la pose de la signalétique est achevée et le rendu est satisfaisant. Il précise, en revanche, que nous ne sommes pas équipés pour assurer ce type de pose en interne. À l'avenir, il serait préférable de confier l'installation à une entreprise spécialisée.
- **Nettoyage de la Rotonde au « Terminus »** : Le nettoyage de la Rotonde est achevé. Monsieur Jean Saisset précise que le bâtiment qui servait d'atelier de réparation des trains est encore en bon état de conservation malgré l'absence de toit. Une réhabilitation semblerait envisageable.
Il conviendrait également de s'assurer de l'état de stabilité du réservoir d'eau en faisant appel à l'entreprise retenue pour la vérification de la portance du plancher de la cave Vidal.
- **Travaux à l'école** : Madame Violaine Douville de Franssu informe le Conseil des remerciements adressés par Madame la Directrice de l'école à la mairie pour l'intervention des services techniques lors des travaux réalisés à l'école.
- **Nettoyage de la salle polyvalente** : Madame Céline Valette rappelle qu'une journée de nettoyage de la salle polyvalente sera organisée le samedi 2 mai.
- **Cérémonie du 8 mai 2026** : L'organisation de cette manifestation est, comme chaque année, confiée à Monsieur Jean-François Chevalier, qui présente le déroulé de la cérémonie.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 20 h 25.

Le secrétaire de séance,



Le Maire,

